



## COMITÉ EXÉCUTIF

**DATE:** Le jeudi 26 mai 2016  
**ENDROIT:** Four Points Sheraton  
100, rue Rice  
Edmundston, NB  
**HEURE:** 14 h

---

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de la séance

Le président, Pierre Michaud, appela la réunion à l'ordre à 14 h 10, il souhaita la bienvenue aux membres présents.

<b>Membres présents</b>	
M Pierre Michaud, président	Maire de Clair
M Carmel St-Amand, vice-président	Maire de Saint-Léonard
M Luc St-Jarre,	Représentant de DSL
<b>Personnel présent</b>	
François Picard	Directeur général

### 2. Comité de nomination

Le DG indique que conformément aux règlements administratifs procéduraux de la Commission de services régionaux Nord-Ouest qu'un comité de nomination doit être mis sur pied.

Il souligne que l'exécutif doit idéalement représenter l'ensemble du territoire et être composé d'élus et de représentants de DSL. Suite à une discussion, M. Carmel St-Amand désire agir comme président du comité de nomination étant donné que M. St-Amand ne siègera plus sur l'exécutif.

### 3. Comité de planification régionale des loisirs

Le comité s'est réuni à deux reprises afin de clarifier le mandat de celui-ci. Le DG désire que le mandat soit révisé et entériné par le conseil d'administration de la CSRNO à la réunion du 29 juin. Deux membres du comité demeurent à être identifiés.

La prochaine réunion du comité aura lieu le 1er juin 2016 à Saint-Léonard.

### 4. Comité consultatif des communautés du Nord-Ouest

Une rencontre eut lieu le 13 mai dernier avec la sergente Marie-Josée Darveau, sous-officier responsable du District de l'ouest de la GRC, afin de discuter de la mise sur pied du comité ci-haut mentionné.

Le rencontre fut très positive. La sergente Darveau désire rencontrer les membres du conseil d'administration de la CSRNO (environ 15 minutes) à notre réunion du CA le 29 juin prochain afin de discuter de la logistique entourant les réunions ainsi que des sujets qui pourront y être discutés.

5. **Loi – Loi sur le droit à l'information et à la protection de la vie privée – Avis juridique de Maître André Daigle et rapport de construction pour SNB**

Le DG indique que ce sujet fut discuté à maintes reprises au cours des dernières années par les directeurs de la planification des CSRs au Nouveau-Brunswick et même avant la mise sur pied de celles-ci.

Suite à une demande de Services Nouveau-Brunswick (SNB) concernant les rapports de construction de la CSRNO, il fut décidé de demander un avis juridique à maître André Daigle concernant l'information demandée par SNB pour les rapports en question.

En effet, selon maître Daigle, il existe une problématique sur l'information remise en rapport avec la Loi sur le droit à l'information et protection de la vie privée.

Suite à la réception de l'avis, celle-ci fut remise à Messieurs Rob Kelly et Gérard Belliveau ainsi qu'à des représentants de SNB, le 5 mai 2016. En date d'aujourd'hui, nous attendons toujours des précisions concernant les informations que nous pouvons divulguer et celles que nous devons protéger.

Le DG mentionne qu'il a demandé que le sujet soit mis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion des directeurs à Richibucto, le 1er juin 2016, puisque la situation s'applique à l'ensemble des CSRs de la province. Cet exercice nous permettra d'éclaircir nos responsabilités envers les agences ou intervenants revendiquant des informations de notre part. Nous voulons être certains de ne pas enfreindre ce que la Loi nous exige à tous.

6. **Demande de commandite – Congrès annuel de l'AFMNB du 14 au 16 octobre 2016 à Edmundston**

Suite à la réception de la demande de commandite de la ville d'Edmundston pour le congrès, le DG suggère que l'on soit un partenaire Argent au montant de 1250 dollars.

Suite à une discussion, les membres de l'exécutif recommandent que l'on soit un partenaire argent et il s'agit d'une belle occasion pour augmenter la visibilité de la CSRNO vis-à-vis ses partenaires et auprès de l'AFMNB.

7. **Plan quinquennal pour le service des déchets**

Le DG présenta le plan quinquennal aux membres de l'exécutif. Il s'agit d'un exercice de planification important pour le service. Celui-ci sera remis aux membres du conseil d'administration de la CSRNO le 29 juin 2016.

8. **Projet de regroupement en assurance collective**

L'association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'un regroupement d'achats en assurance collective.

Afin d'autoriser l'AFMNB à agir à titre de mandataire des municipalités et commissions de services régionaux concernés par le regroupement d'achats en assurance collective de l'AFMNB et de procéder à l'appel d'offres, une résolution de la CSRNO est demandée.

Les membres de l'exécutif demandent que ce point soit à l'ordre du jour de la réunion du 29 juin.

**9. Ajournement**

La réunion fut ajournée par le président à 16h15.

.....  
**PIERRE MICHAUD**  
Président

.....  
**FRANÇOIS PICARD**  
Directeur général